**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse à l'écriture 2019

Le canton de Vaud, par son Service des affaires culturelles, met à nouveau au concours une «Bourse à l'écriture» dotée d'une somme de 15'000 francs destinée à des écrivaines et écrivains qui se trouvent dans une phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail. Cette aide s'inscrit dans le cadre de la politique du livre qui est menée par le canton.

La «Bourse à l'écriture» a pour vocation de venir compléter les aides occasionnelles directes octroyées à des écrivains-nes vaudois-es et les soutiens réguliers à l'édition d'œuvres littéraires. Ces douze dernières années, le Canton de Vaud l'a ainsi attribué respectivement à Sandra Korol, Frédéric Vallotton, Marie-Jeanne Urech, Olivier Sillig, Nicolas Verdan, Jean-François Sonnay, Jil Silberstein, Anne-Frédérique Rochat, Isabelle Aeschlimann, Antoine Jaquier, Annik Mahaim, Anne-Sophie Subilia et Valérie Gilliard. La «Bourse à l'écriture» est à nouveau mise au concours pour 2019 par le Service des affaires culturelles (SERAC). Prélevée sur le fonds dont dispose la Commission cantonale des activités culturelle – sous-commission «littérature» – sur l'exercice 2019, cette bourse, qui est dotée d'un montant de 15'000 francs, est destinée à des écrivains-nes qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet d'écriture ou à une étape décisive de leur travail.

Seul-e-s peuvent prétendre à une bourse les écrivains-nes vaudois-es ou les écrivains-nes étrangers-ères établis-es et travaillant dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et ayant publié au moins un ouvrage dans les domaines suivants: roman, nouvelles, essais, poésie et théâtre (sont exclus: l'auto édition ou l'édition à compte d'auteur).

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature comprenant une lettre de motivation, une description détaillée du projet d'écriture ainsi qu'un plan de travail, un budget, un CV et une bibliographique sur le site de l'État de Vaud.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service des affaires culturelles (021 316 07 43, karine.kern@vd.ch) ou consulter notre site sur la page: www.vd.ch/themes/culture/aides-et-soutiens/bourses.

Les dossiers de candidature devront être envoyés d'ici au 31 mars 2019.

Lausanne, le 18 février 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, nicolas.gyger(at)vd.ch

LIEN(S)

Page du site vd.ch consacrée aux bourses attribuées à des artistes professionnel-le-s